



Pour une optimisation de la qualité de la formation doctorale à l'université algérienne : rôle du processus d'évaluation

For the Optimization of Doctoral Training Quality at Algerian Universities: The Role of the Evaluation Process

Khalil RAHMANI¹ 
Université d'Ouargla, laboratoire Le Français des Ecrits Universitaires Le FEU / ALGÉRIE
rahmani.khalil@univ-ouargla.dz

Belkacem Kamel-Eddine FETITA² 
Université d'Ouargla, laboratoire Le Français des Ecrits Universitaires Le FEU / ALGÉRIE
fetita.belkacem@univ-ouargla.dz

Reçu: 30/04/2024,

Accepté: 12/09/2024,

Publié: 10/12/2024

Résumé

Cet article, s'appuyant sur une approche descriptive et analytique, se consacre à l'examen approfondi des méthodes et du processus d'évaluation des doctorants et leur impact sur la qualité de la formation doctorale. Il se focalise en particulier sur les différentes étapes clés d'évaluation des doctorants, couvrant l'admission au programme, le suivi pendant le cursus, ainsi que l'évaluation post-obtention du doctorat, en considérant les différences entre les types de systèmes de formation doctorale, avec un focus sur le système de la formation doctorale en Algérie. Cette étude vise à répondre à la question : Comment les méthodes et processus d'évaluation des doctorants peuvent-ils contribuer à améliorer la qualité de la formation doctorale ? Elle conclut que le système d'évaluation en phase doctorale en Algérie nécessite une réexamination, et propose des suggestions pour améliorer la qualité de la formation doctorale à toutes ses étapes ainsi que la réputation des institutions et l'encadrement qui l'assurent.

Mots- clés : Formation doctorale, Évaluation académique, Système universitaire algérien

Abstract

This article, based on a descriptive and analytical approach, delves into a comprehensive examination of the methods, processes, and practices for evaluating doctoral students and their impact on the quality of doctoral training. It specifically focuses on key evaluation stages for doctoral students, including admission to the program, ongoing monitoring during the course of study, and post-doctoral assessment. The study considers variations across different doctoral training systems, with a particular emphasis on the Algerian doctoral training system. The central question addressed is: How can the evaluation methods and processes for doctoral students contribute to enhancing the quality of doctoral training? The study concludes that the Algerian doctoral evaluation system requires reevaluation and offers recommendations for improving the quality of doctoral training at all stages, as well as enhancing the reputation of institutions and the supervision they provide.

Keywords: Doctoral training, Academic evaluation, Algerian university system

* Auteur correspondant : **Khalil RAHMANI**

Langues & Cultures / © 2024 The Authors. Published by the University of Adrar, Algeria.

This is an open access article under the CC BY license (<http://creativecommons.org/licenses/by/4.0/>)

Introduction

L'évaluation rigoureuse est un processus crucial pour le développement des compétences des doctorants, influençant directement la qualité de leur formation et leur préparation en tant que futurs chercheurs. Dans le cadre doctoral, l'évaluation transcende la simple mesure des performances pour devenir un outil de développement intellectuel, où les compétences acquises reflètent les normes de la communauté scientifique. Cette acquisition se fait tant par un encadrement direct que par une immersion culturelle au sein de cette communauté.

L'évaluation, dans ce contexte, est intrinsèquement liée aux activités de recherche du doctorant et à la spécificité de son domaine d'étude. Elle varie donc non seulement selon la discipline mais aussi selon la nature de la production scientifique du doctorant. L'objectif de cette étude est de décrire et analyser les méthodes et processus d'évaluation et leur impact sur la qualité de la formation doctorale, en adoptant une approche descriptive et analytique. Nous chercherons à répondre à la question principale suivante : Comment les méthodes et processus d'évaluation des doctorants peuvent-ils contribuer à améliorer la qualité de la formation doctorale ? L'exploration de cette question centrale nous conduit implicitement à examiner les questions secondaires suivantes : Quel impact pourraient avoir les méthodes et critères d'évaluation exercées dans le contexte universitaire doctorale en Algérie sur la qualité de la formation doctorale ? Quels facteurs influent sur ces choix méthodologiques ?

Les hypothèses qui vont avec les questions posées sont les suivantes :

- Le processus d'évaluation pourrait jouer un rôle essentiel dans l'amélioration de la qualité de la formation doctorale.
- L'université algérienne n'exploiterait que partiellement le processus d'évaluation pour améliorer la formation doctorale.

Notre étude se consacre à une analyse approfondie des techniques d'évaluation déployées dans le contexte du cadre doctoral dans l'université algérienne, en mettant l'accent sur les forces et les faiblesses inhérentes aux méthodes exercées. En se focalisant sur une comparaison détaillée entre les diverses approches évaluatives, nous visons à dégager la spécificité et l'efficacité relative de chaque type d'évaluation et son impact qu'il pourrait avoir sur la qualité de la formation. L'ambition de ce travail est de présenter un aperçu des pratiques évaluatives, permettant une compréhension nuancée des mécanismes en jeu dans l'évaluation des doctorants. Les résultats de cette analyse conduiraient à une meilleure compréhension des processus évaluatifs et pourraient éclairer les pratiques actuelles.

1. Qu'est-ce qu'une évaluation ?

L'évaluation se définit comme un processus méthodique et objectif visant à évaluer l'efficacité, la pertinence, l'impact et la valeur inhérente à une activité ou un objet donné. Cette démarche implique une analyse rigoureuse des données afin de déterminer dans quelle mesure les objectifs préétablis ont été réalisés (ARDOUIN, 2013, p. 215). En tant qu'outil de gestion, l'évaluation s'avère indispensable pour améliorer la planification et la gestion, ainsi que pour renforcer la responsabilité des parties prenantes concernées, tout en fournissant une base

informative cruciale pour les décideurs. Elle peut revêtir diverses modalités, parmi lesquelles se distinguent l'évaluation formative, centrée sur l'optimisation des processus en cours, et l'évaluation sommative, destinée à évaluer les résultats à l'issue d'un projet donné. Par ailleurs, elle peut être conduite en interne, par les membres de l'organisation responsable de l'activité, ou de manière externe, par des évaluateurs indépendants (ARDOUIN, 2013, p. 216). Quant à ses modalités d'analyse, elles peuvent être soit quantitatives, reposant sur des données numériques, soit qualitatives, fondées sur des observations et des entretiens approfondis. L'évaluation revêt une importance cruciale dans l'optimisation de l'utilisation des ressources et dans l'assurance de l'impact positif et pérenne des activités menées. Elle permet non seulement de reconnaître les succès, mais également d'identifier les domaines nécessitant des améliorations ou des ajustements. Dans le contexte des politiques publiques, l'évaluation offre un éclairage précieux sur l'efficacité des interventions gouvernementales et oriente les décisions stratégiques à prendre. En définitive, l'évaluation constitue un outil multidimensionnel incontournable pour la prise de décision éclairée et la gestion optimale des projets et programmes dans divers secteurs d'activité.

2. Qu'est-ce que l'évaluation académique ?

Dans le paysage de l'enseignement, l'évaluation académique se présente comme un processus systématique et objectif, fondamental pour juger de manière précise les connaissances, les compétences¹ et les performances des étudiants (Constantinou, 2023). Ce processus est omniprésent à tous les niveaux de l'enseignement, du primaire aux institutions universitaires, englobant une variété de contextes académiques (Gulikers, Bastiaens & Kirschner, 2004 ; Nitko & Brookhart, 2011). Son rôle est primordial, non seulement pour mesurer le degré de réalisation des objectifs d'apprentissage fixés mais aussi pour fournir des retours constructifs aux apprenants. Ces derniers sont ainsi informés de leur progression et peuvent s'auto-évaluer, tandis que les institutions éducatives utilisent ces données pour affiner et réajuster leurs stratégies pédagogiques en conséquence (Brown, 2004). L'évaluation peut s'intéresser à diverses formes de connaissances, qu'elles soient factuelles, conceptuelles ou procédurales, chacune nécessitant une approche spécifique pour en vérifier la maîtrise. Les objectifs d'apprentissage sont soigneusement définis pour préciser les attentes envers les étudiants, en termes de compréhension, de reconnaissance et de compétences à acquérir au terme de leur formation. L'évaluation est méticuleusement conçue pour mesurer l'atteinte de ces objectifs, fournissant ainsi une indication claire de la réussite ou des besoins supplémentaires en matière d'apprentissage (Biggs, 1999 ; Nitko & Brookhart, 2011).

Les méthodes pour évaluer les progrès académiques sont diverses et variées, incluant mais ne se limitant pas aux examens écrits, aux projets de recherche, aux présentations orales, aux interventions scientifiques, aux travaux pratiques, aux analyses de textes, à l'évaluation par les

¹ La notion de compétence est centrale dans de nombreux domaines, notamment dans le domaine académique. Elle se réfère à un ensemble intégré de connaissances, de savoir-faire, d'aptitudes et d'attitudes qu'une personne mobilise pour accomplir des tâches spécifiques.

pairs, et bien d'autres pratiques. Chaque méthode est soigneusement choisie et adaptée aux objectifs spécifiques du processus d'apprentissage ou de formation, en prenant en considération la nature du sujet enseigné et des compétences visées (Gulikers et al., 2004).

L'évaluation académique est également un vecteur de feedback essentiel pour les étudiants et les doctorants, leur fournissant des indications précieuses sur leurs performances et leurs progrès. Ce mécanisme est indispensable pour les aider à se positionner par rapport aux objectifs d'apprentissage, à prendre conscience de leurs atouts, à identifier leurs faiblesses et à reconnaître les domaines qui nécessitent une attention particulière pour leur développement personnel et académique (Hattie & Timperley, 2007).

Enfin, les résultats de l'évaluation académique servent d'indices concrets sur lesquels s'appuient les enseignants et les institutions pour prendre des décisions éclairées. Ces décisions peuvent avoir un impact significatif sur la trajectoire académique et professionnelle des étudiants. L'évaluation, par sa rigueur et sa méthodologie, est parallèle à la recherche scientifique en ce qu'elle fournit une base solide pour l'amélioration continue des programmes d'enseignement. Elle permet aux enseignants de détecter les points faibles dans l'apprentissage des étudiants, facilitant ainsi l'adaptation des programmes et des stratégies pédagogiques pour répondre efficacement aux besoins académiques et maintenir un niveau élevé de qualité dans l'enseignement supérieur (Biggs, 1999).

3. Définition et caractéristiques de la formation doctorale

La trajectoire académique au sein de l'université est composée de trois cycles, chacun avec ses propres objectifs pédagogiques et ses attendus spécifiques. Au niveau de la licence, l'accent est mis sur l'acquisition des connaissances générales et les fondamentaux des disciplines concernées. Le cycle de master, souvent désigné comme le cycle de maîtrise, est celui où l'étudiant commence à affiner ses connaissances et à se spécialiser dans un domaine scientifique précis. En revanche, le cycle doctoral est celui où l'étudiant, devenu doctorant, est appelé à contribuer de façon originale et substantielle à son champ de recherche.

La formation doctorale est une période dédiée à la recherche intensive et aux études spécialisées, aboutissant à la production et à la défense d'une thèse de doctorat. C'est une étape charnière où l'étudiant, guidé par un directeur de thèse, doit montrer une capacité à mener une recherche indépendante et à générer des connaissances nouvelles (Mullins, 2016). Au cours de cette phase, le doctorant développe son autonomie en matière de recherche, prenant en charge la conception ainsi que la planification et l'exécution du projet de la thèse en bénéficiant de l'encadrement et des conseils de son encadrant (Phillips, 2010, p. 2). Cette autonomie peut cependant varier grandement en fonction des particularités des systèmes universitaires à travers le monde.

Le but ultime de la formation doctorale est de produire des chercheurs compétents, capables d'apporter une contribution significative à leur domaine académique, tout en étant aptes à assumer des responsabilités dans l'enseignement universitaire et à jouer un rôle prépondérant au sein de la société. Cela implique le développement de compétences avancées

Pour une optimisation de la qualité de la formation doctorale à l'université algérienne : rôle du processus d'évaluation

en analyse critique, en réflexion approfondie, en rédaction scientifique, en méthodologie de recherche et en communication efficace des résultats. Le doctorant est également tenu de produire une œuvre originale qui se manifeste par la découverte de nouvelles informations, l'avancement de la compréhension dans son domaine ou l'application créative de concepts connus (Golde, 2016). La formation doctorale vise également à améliorer les compétences en communication et en méthodologie, spécifiquement dans le cadre de la pédagogie universitaire. La durée de la formation doctorale est variable et dépend fortement du cadre institutionnel, de la discipline étudiée et du sujet de recherche spécifique. Dans les systèmes universitaires traditionnels, un doctorat peut nécessiter jusqu'à sept ans de recherche et d'étude approfondie. À l'opposé, dans le cadre du système LMD, la durée standard est généralement fixée à trois ans, bien que cette période puisse s'étendre selon la complexité et la nature de la recherche menée. Des études particulièrement analytiques ou expérimentales dans des domaines tels que les sciences humaines et sociales peuvent exiger des périodes d'investigation plus longues pour assurer la solidité et la fiabilité des résultats obtenus.

4. Modalités d'évaluation pour l'entrée en formation doctorale

L'admission à un programme de formation doctorale est précédée par un processus de sélection rigoureux, qui vise à évaluer la capacité des candidats à entreprendre des recherches de haut niveau. Ce processus d'évaluation est structuré autour d'une série de critères et d'outils conçus pour mesurer les qualifications et les aptitudes des postulants. Ces critères d'évaluation sont susceptibles de varier considérablement en fonction des normes académiques et scientifiques spécifiques à chaque pays et à chaque institution universitaire, ainsi que des exigences propres à chaque discipline.

Sur le plan international, les critères d'admission aux programmes doctoraux sont aussi divers que les institutions qui les proposent. Ils peuvent comprendre une évaluation des performances académiques antérieures, des compétences de recherche, des lettres de recommandation, des propositions de projets de recherche et des déclarations d'intention personnelle (Gardner, 2010). Ces éléments sont soigneusement examinés pour juger de la préparation et de l'adéquation du candidat avec le programme doctoral envisagé.

La méthodologie d'évaluation pour l'accès à la formation doctorale peut être variée et inclure l'analyse détaillée du dossier académique du candidat, des entretiens individuels pour évaluer la motivation et la capacité d'argumentation, des tests écrits et des présentations orales de projets préliminaires. Ces différentes méthodes sont employées dans le but d'apprécier non seulement les connaissances et les compétences scientifiques du candidat, mais aussi ses qualités comportementales. Selon les politiques de chaque université et les nécessités spécifiques des comités d'admission, un candidat peut être soumis à l'ensemble de ces évaluations ou seulement à certaines d'entre elles.

Parmi les approches les plus complètes figure la méthode holistique, privilégiée par de nombreuses institutions universitaires de renom. Cette approche globale évalue le candidat en considérant tous les facteurs pertinents à la recherche scientifique, y compris les compétences

académiques, le parcours éducatif, l'expérience professionnelle, les lettres de recommandation et les motivations personnelles (Halse, Malfroy, & Malfroy, 2011). Elle prend également en compte les aspects psychologiques du candidat, évaluant ainsi un éventail de capacités intellectuelles, motrices, psychologiques et émotionnelles.

En Algérie, le principal mécanisme d'évaluation des candidats à la formation doctorale est le concours écrit. Les aspirants doctorants doivent réussir des épreuves dans deux disciplines pour décrocher une place au sein d'un programme doctoral. Cette méthode, bien qu'elle soit la plus répandue en raison du nombre élevé de candidatures, offre une égalité des chances à tous les étudiants, indépendamment de leur parcours académique antérieur ou de leur classement. Le concours écrit est ainsi perçu comme un moyen démocratique d'accès à la formation doctorale, bien qu'il puisse ne pas refléter toutes les compétences et qualités requises pour la recherche scientifique avancée.

Ce processus d'évaluation en vue de la sélection devrait être précédé d'une étape additionnelle, suivant le principe de l'entonnoir, afin de garantir la sélection de candidats de qualité possédant déjà des compétences préalables, lesquelles reflètent la qualité intrinsèque de la formation offerte. En effet, une formation de qualité, pour qu'elle soit fructueuse, requiert des candidats soigneusement choisis. Le principe de l'entonnoir implique une analyse exhaustive des dossiers des postulants, suivie d'un classement allant du meilleur au moins performant, jusqu'à ce qu'un nombre limité de candidats soit retenu. Parmi l'ensemble des candidats, seuls les meilleurs seraient alors sélectionnés pour passer l'épreuve écrite du concours. Cette approche vise à réduire le facteur de chance en faveur de ceux qui possèdent déjà les compétences nécessaires pour devenir des chercheurs compétents.

4.1. Critères et méthodologie d'évaluation des épreuves du concours doctoral

Les étudiants en deuxième cycle universitaire apprennent les techniques de l'écriture scientifique et concrétisent ces compétences lors de la rédaction de leur mémoire de fin d'études (Bendahmane, 2022). Ainsi, l'évaluation pour l'accès au doctorat prend en compte cette compétence. L'évaluation des épreuves écrites du concours doctoral est une étape importante dans le processus de sélection des candidats. Elle repose sur une série de critères adaptés à chaque champ disciplinaire, qui permettent d'apprécier la capacité des candidats à engager une réflexion scientifique poussée et à effectuer des recherches profondes. Dans le domaine des sciences humaines et sociales, par exemple, la grille d'évaluation peut s'attarder sur des aspects tels que la profondeur de l'analyse, la solidité de la méthodologie employée, la pertinence et la clarté des arguments, la cohérence globale du discours, la maîtrise de l'écriture scientifique, la structure logique du texte et la précision dans l'usage des références bibliographiques.

Les examinateurs, qui sont des universitaires chevronnés dans la discipline concernée, s'appuient sur ces critères pour juger de la qualité des copies. Ils opèrent souvent dans un cadre d'anonymat pour préserver l'impartialité du jugement. Les copies sont évaluées sans connaissance de l'identité des candidats, ce qui contribue à une évaluation plus objective et équitable. Lorsque les copies présentent des niveaux de performance similaires, les

examineurs peuvent recourir à une méthode comparative pour établir un classement.

Cette évaluation anonyme est conçue pour éliminer les biais et assurer une équité maximale dans le processus de sélection. Elle est essentielle pour identifier les candidats qui non seulement possèdent les compétences académiques requises mais qui démontrent également un potentiel de recherche prometteur. Les critères d'évaluation sont méticuleusement élaborés pour sonder la profondeur intellectuelle des candidats, leur capacité à penser de manière critique, à argumenter de façon cohérente et à formuler des idées innovantes.

La rigueur de cette évaluation est fondamentale pour assurer la sélection de doctorants qualifiés, capables de contribuer significativement à la recherche scientifique et à l'avancement des connaissances. En fin de compte, l'efficacité de l'évaluation des copies du concours doctoral est déterminante pour la qualité de la formation doctorale qui en découle, et par extension, pour l'excellence académique de l'institution qui accueille les nouveaux chercheurs.

5. Critères et impact de l'évaluation des propositions de recherche doctorale

La proposition de recherche doctorale, ou avant-projet de thèse, constitue une esquisse détaillée du projet de recherche envisagé par le doctorant. Dans la plupart des cas, le projet de recherche est généralement proposé et annoncé par l'institution. L'étudiant candidat soumet cet avant-projet en tentant de convaincre les responsables du projet de recherche de sa vision concernant le traitement du sujet. Dans certains cas, l'institution ne fournit que le thème et laisse aux étudiants candidats le choix de proposer un sujet. Ce document présente les idées préliminaires, la problématique envisagée, les hypothèses sous-jacentes, les objectifs visés, les questions de recherche pertinentes et l'approche méthodologique prévue. Il s'agit d'un exercice préparatoire fondamental qui permet au doctorant de soumettre son concept de recherche à l'appréciation et à l'expertise de son directeur de thèse ou d'un comité d'évaluation académique, dans le but de recueillir des orientations stratégiques, des conseils pratiques et des retours critiques.

L'évaluation de cette proposition par les chercheurs chefs du projet joue un rôle pivot dans la direction que prendra la recherche. Elle constitue une phase de validation conceptuelle où la viabilité et la pertinence de l'approche proposée sont scrutées avec attention. Les critères d'évaluation s'articulent autour de plusieurs axes fondamentaux :

- Pertinence et faisabilité : L'évaluateur se penche sur la pertinence de la problématique de recherche, l'alignement des questions de recherche avec le sujet abordé et l'adéquation de l'approche méthodologique proposée. La faisabilité est également évaluée en considération des contraintes temporelles et matérielles, pour s'assurer que le projet peut être mené à bien dans le cadre de la formation doctorale (Grant & Osanloo, 2014).

- Originalité et apport au domaine : L'évaluateur recherche l'innovation et la valeur ajoutée que la recherche pourrait apporter au champ scientifique. Il s'intéresse aux perspectives nouvelles, aux idées inédites et à la capacité du doctorant à enrichir le domaine de recherche avec des contributions significatives (Ridley, 2012).

- Méthodologie et rigueur scientifique : L'attention est portée sur l'examen de la méthodologie

envisagée par le doctorant, son adéquation avec les objectifs de recherche et sa capacité à générer des résultats fiables. La cohérence globale de la démarche méthodologique et la qualité de la planification de la recherche sont également des points d'attention cruciaux.

L'impact de l'évaluation de la proposition de recherche par l'encadrant est considérable, tant sur la qualité intrinsèque de la recherche que sur son déroulement. Elle joue un rôle important dans la clarification des objectifs de recherche et dans l'orientation du doctorant vers les stratégies méthodologiques les plus pertinentes et efficaces pour son sujet d'étude. Cette évaluation est également un levier d'amélioration continue, permettant au doctorant de combler les éventuelles lacunes de son projet grâce aux retours constructifs reçus, et d'affiner son approche méthodologique (Creswell, 2014). Enfin, elle offre une occasion d'évaluer de manière pragmatique la faisabilité de la recherche, en tenant compte des limites temporelles et matérielles, assurant ainsi une meilleure préparation et une plus grande probabilité de succès du projet de recherche doctorale.

Cette évaluation constitue un instrument essentiel dans l'amélioration de la qualité de la formation doctorale, dans la mesure où elle contribue au développement des compétences analytiques et méthodologiques des étudiants. En effet, l'objectif premier de toute formation réside dans le développement et l'amélioration des compétences de ses participants. La réussite et la qualité d'une formation se mesurent notamment à travers la qualité de ses résultats finaux, à savoir la formation de chercheurs compétents.

6. Critères et dynamiques de l'entretien d'évaluation des doctorants

L'entretien d'évaluation constitue une étape clé dans le parcours des doctorants, offrant une plateforme d'appréciation de leurs compétences et de leur préparation à la recherche avancée. Bien que cette pratique ne détermine pas l'admission au sein des programmes doctoraux en Algérie, elle intervient postérieurement à la réussite du concours, souvent en parallèle ou en prélude à la présentation de la proposition de recherche. Il est à noter que, dans le cadre du système doctorat réformé en Algérie, le choix du directeur de recherche et du sujet de thèse est prédéterminé avant même le concours, limitant ainsi la marge de choix du doctorant.

L'entretien évaluatif sert principalement à juger les aptitudes de communication du doctorant, ainsi qu'à discerner certains traits psychologiques et comportementaux qui pourraient influencer le déroulement de la recherche. Cette interaction initiale offre à l'encadrant une perspective sur la disposition psychologique du doctorant, facilitant l'adoption d'une approche de gestion personnalisée pour le suivi psychologique du candidat. Si l'entretien se déroule après la soumission de la proposition de recherche, il permet également d'acquérir une compréhension plus nuancée du projet envisagé.

Ces entretiens renforcent la relation entre le doctorant et son superviseur, instaurant un canal de communication direct et transparent, propice à une collaboration étroite et à une compréhension mutuelle. Lors de ces échanges, plusieurs aspects sont scrutés avec attention :

- Motivation et intérêt pour la recherche : L'encadrant évalue la détermination du doctorant à poursuivre un parcours de recherche, cherchant à comprendre les motivations sous-jacentes à

cette aspiration.

- Capacités de recherche : L'évaluateur sonde, de manière explicite ou implicite, l'expérience et les connaissances du doctorant dans son domaine de recherche, ainsi que sa capacité à mener à bien un projet de recherche complexe.

- Aptitudes de communication et de collaboration : L'entretien vise à apprécier la capacité du doctorant à articuler clairement ses idées, à travailler en synergie avec d'autres et à intégrer un environnement de recherche collaboratif.

L'entretien d'évaluation, au-delà de son rôle dans l'évaluation des compétences individuelles, joue un rôle fondamental dans l'orientation et l'accompagnement du doctorant, en fournissant des indications précieuses pour l'ajustement des stratégies de recherche et le développement des compétences interpersonnelles et professionnelles nécessaires à la réussite dans l'arène académique.

Dans les systèmes universitaires, où l'entretien d'évaluation revêt une importance capitale, ce processus d'évaluation spécifique joue un rôle crucial dans l'amélioration de la qualité de la formation doctorale. Il contribue à renforcer le processus de sélection en favorisant l'identification d'étudiants ambitieux dotés de compétences communicationnelles et relationnelles solides. Quant au système de l'université algérienne, ce type d'évaluation est susceptible de contribuer à l'amélioration de la qualité de la formation doctorale. En effet, il agit comme un moyen et un indicateur permettant de favoriser l'harmonisation et l'interaction entre les différents acteurs impliqués dans la formation doctorale, à savoir le doctorant, le corps enseignant et l'institution elle-même.

7. Paramètres d'appréciation de la contribution scientifique des doctorants

L'appréciation de la contribution scientifique des doctorants par leurs encadrants et institutions est un processus déterminant qui influence directement leur trajectoire académique et professionnelle. Cette évaluation multidimensionnelle englobe divers aspects, allant de la qualité intrinsèque des travaux de recherche à leur impact au sein de la communauté scientifique, en passant par la régularité et la progression de la production intellectuelle du doctorant.

Dans le contexte de la préparation des travaux destinés à la publication ou à la présentation lors de conférences et de colloques, l'encadrant porte une attention particulière à plusieurs éléments déterminants :

- Qualité de la publication : L'encadrant évalue la rigueur de la méthodologie employée, la clarté et la précision de la rédaction, ainsi que la solidité et la pertinence des résultats obtenus. Il s'assure que le travail respecte les standards académiques élevés et qu'il contribue de manière significative au champ d'étude concerné.

- Impact et visibilité de la recherche : L'encadrant juge l'influence de la recherche à travers la réception de la communauté scientifique, mesurée par des indicateurs tels que les citations, la présence dans des revues de renom et l'engagement du public cible.

- Productivité et progression de la recherche : Le directeur de recherche surveille l'évolution du

doctorant en termes de quantité et de fréquence des publications. Il évalue la capacité du doctorant à maintenir une cadence de production soutenue, tout en veillant à ce que chaque nouvelle publication apporte une valeur ajoutée à la recherche précédente.

Cette évaluation continue permet non seulement de garantir l'excellence et la pertinence des recherches menées par les doctorants, mais aussi de les orienter stratégiquement vers les opportunités de développement professionnel et de les préparer à l'exigence et à la compétitivité du milieu scientifique. Elle constitue un levier pour l'encadrant afin d'accompagner le doctorant dans son cheminement vers une carrière scientifique épanouie et productive.

Cette évaluation qui accompagne les activités et la production scientifique, garantit la qualité des produits scientifiques, ce qui a un impact significatif sur la réputation et le classement de l'institution qui dispense la formation. Elle agit comme un indicateur permettant de mesurer dans quelle mesure cette formation a atteint ses objectifs partiels. Conformément à la définition de Charles Hadji, il s'agit d'une évaluation formative (ARDOUIN, 2013, p. 225) qui vise à évaluer la compréhension et l'acquisition des connaissances, contribuant ainsi à l'amélioration de la qualité de la formation doctorale.

8. Évaluation continue des doctorants dans l'élaboration de leur thèse

L'évaluation continue de la rédaction des doctorants par les encadrants constitue un pilier fondamental pour la qualité et l'avancement du projet de recherche. L'encadrant, en tant que guide et évaluateur, assure une présence constante et une vigilance académique, fournissant ainsi un cadre structuré pour le développement intellectuel du doctorant.

L'adoption d'une stratégie d'évaluation continue offre de multiples bénéfices. En premier lieu, elle permet de s'assurer que le doctorant avance de manière cohérente et soutenue vers la réalisation de ses objectifs de recherche. Par le biais de retours fréquents, l'encadrant peut mettre en lumière les aspects performants et ceux nécessitant une amélioration, offrant ainsi au doctorant l'opportunité d'affiner son travail en continu. Cette démarche encourage également un dialogue constructif et régulier entre le doctorant et son encadrant.

Les méthodes de mise en œuvre de cette évaluation itérative sont diversifiées. Les réunions périodiques entre le doctorant et son encadrant sont essentielles pour évaluer concrètement l'avancement de la recherche et de la rédaction. Grâce aux technologies actuelles, l'organisation de ces rencontres est grandement facilitée. Au cours de ces échanges, l'encadrant interroge le doctorant sur la progression de son travail, les résultats intermédiaires et les obstacles rencontrés, en se basant sur une grille d'évaluation préétablie. Il dispense également des conseils stratégiques et oriente le doctorant dans ses démarches.

Dans le cadre de cette supervision continue, l'encadrant peut demander la rédaction de rapports d'étape réguliers, qui servent de repères pour mesurer la progression du doctorant. Par ailleurs, il est fortement recommandé que le doctorant effectue des présentations orales fréquentes devant un comité scientifique ou un groupe de pairs. Ces exercices contribuent à l'implication active du doctorant dans son projet et représentent un entraînement précieux pour le

développement de ses compétences en communication et en argumentation. L'évaluation est intégrée dans toutes ces activités. Sur cette base, l'encadrant peut guider le doctorant, et ce dernier bénéficie également de retours qui l'aident à perfectionner ses compétences.

Cette approche d'évaluation itérative et interactive assure non seulement le maintien d'une dynamique de recherche productive, mais elle prépare également le doctorant à défendre efficacement son travail devant un public académique, tout en renforçant ses compétences pour une future carrière dans la recherche.

En ce qui concerne l'impact de cette dimension d'évaluation sur la qualité de la formation doctorale, il convient de noter que l'un des indicateurs d'une formation de qualité est le taux de réussite. Cette forme d'évaluation, caractérisée par une communication continue et un soutien psychologique associé à l'accompagnement, contribue de manière significative à l'amélioration du taux de réussite des doctorants (RAHMANI & FETITA, 2023). Cela témoigne de l'efficacité et de la qualité de la formation dispensée.

9. Les pratiques d'évaluation des doctorants dans le système universitaire algérien

Le système universitaire algérien, caractérisé par une gestion centralisée, impose des pratiques d'évaluation des doctorants qui sont strictement réglementées par des directives nationales. Les universités, soumises à l'autorité du ministère de l'Enseignement supérieur, doivent solliciter des autorisations pour lancer des programmes doctoraux et proposer des sujets de recherche. Les enseignants universitaires, dans ce cadre, sont contraints de suivre les protocoles d'évaluation définis par les lois en vigueur, même s'ils possèdent une connaissance et une maîtrise des méthodes d'évaluation internationales.

Le processus d'évaluation commence par un concours national, ouvert à tous les titulaires d'un Master ou d'un magistère, sans autres conditions préalables. L'évaluation des copies, confiée à des enseignants spécialistes, est une tâche qui doit être accomplie dans un délai de vingt-quatre heures après l'examen, et les résultats doivent être annoncés le jour suivant. Cette évaluation rapide et anonyme, bien qu'efficace pour traiter un grand nombre de copies, se concentre sur une analyse quantitative et ignore les aspects qualitatifs tels que le parcours académique ou les compétences psychologiques et communicationnelles des candidats. Ce processus, centré sur une évaluation quantitative rapide, ne tient pas compte de la complexité et la richesse des compétences et des potentialités des doctorants, se limitant à une analyse superficielle qui ne reflète pas nécessairement leurs aptitudes réelles et leurs parcours académiques complets.

Après la publication des résultats, le laboratoire de recherche en charge du programme doctoral convoque une réunion plénière. Au cours de cet échange, l'évaluation du doctorant par l'enseignant encadrant prend une forme moins formelle, se manifestant à travers un dialogue interrogatif axé sur le domaine de recherche spécifique. L'évaluation de cette interaction, bien qu'elle ne soit pas cruciale pour l'avenir académique du doctorant, fournit à l'enseignant des indications précieuses sur les compétences, la motivation et le niveau d'implication du doctorant dans son domaine d'étude.

L'évaluation de l'avant-projet de thèse est une étape formelle dans le système algérien, étant donné que les sujets sont prédéfinis par l'institution. Pour le doctorant, cette étape est souvent réduite à une présentation protocolaire où la motivation personnelle n'est pas au premier plan. Pour l'enseignant, cette évaluation permet d'apprécier la compréhension du doctorant des méthodes de recherche, sans pour autant exercer une influence sur la décision d'acceptation ou de rejet du projet de thèse. Elle permet également à l'encadrant d'évaluer les compétences linguistiques du doctorant à deux niveaux : écrit et oral. Cela permet d'adopter la méthode adéquate afin d'améliorer la communication scientifique et les présentations des doctorants (Idri et al., 2024).

Concernant l'évaluation continue pendant la phase doctorale, celle-ci est principalement gérée par l'enseignant encadrant, qui assure le suivi et l'orientation du doctorant. Les autres activités, telles que les journées doctorales organisées par l'université, ont un caractère plus administratif et ne constituent pas un espace d'évaluation interactive et approfondie de l'avancement des recherches des doctorants. Les présentations d'avancement, bien que formelles, offrent toutefois à l'encadrant une occasion d'évaluer les progrès du doctorant et d'apporter des conseils ciblés.

Cette description détaillée des pratiques d'évaluation en Algérie révèle un contraste avec les systèmes d'évaluation plus holistiques et personnalisés présents dans d'autres contextes universitaires, où l'évaluation est conçue comme un processus intégratif et réflexif, prenant en compte une diversité de facteurs académiques, personnels et professionnels des doctorants.

9.1. Carnet du doctorant ; une évaluation ou une exigence ?

Le carnet du doctorant est un document crucial mis à la disposition de l'étudiant doctorant pour le guider dans son parcours doctoral. C'est un document détaillé qui décrit les différentes étapes et procédures de la formation doctorale. Il comprend les informations et les réglementations régissant la formation doctorale et la relation entre les partenaires de cette formation, les droits et devoirs de chaque contractant, ainsi que les directives concernant la rédaction et la soutenance de la thèse. Ce contrat-document souligne l'importance de l'honnêteté scientifique et la conformité aux normes éthiques de la recherche. De plus, le carnet fournit des conseils sur la résolution des conflits susceptibles de survenir entre les contractants de cette formation.

Le carnet du doctorant, souvent perçu comme un document d'évaluation, tire son importance de la section « évaluation et suivi ». Pour être autorisé à soutenir sa thèse, le doctorant doit satisfaire les exigences mentionnées dans le carnet et accumuler 80 points, dont 30 pour la formation et 50 pour les travaux scientifiques.

Toutefois, le carnet de doctorant, notamment dans la rubrique « évaluation et suivi », évoque davantage des obligations à satisfaire qu'une évaluation proprement dite.

Une exigence à satisfaire renvoie à une condition nécessaire à remplir pour atteindre un objectif déterminé ou considérer une tâche comme réalisée, sans prêter attention aux nuances qui dépassent cet objectif en termes de qualité.

Le carnet de doctorant place sur un même pied d'égalité un doctorant ayant publié 5 articles dans une revue internationale de rang A et présenté 3 communications internationales avec un brevet PCT, et un autre ayant publié un seul article de catégorie B avec une seule communication nationale ; les deux atteignant les 80 points requis. Cela soulève la question que l'évaluation durant la formation doctorale se base sur une exigence à satisfaire plutôt que sur un processus d'évaluation reflétant le niveau réel, rendant ainsi l'évaluation problématique. Cela nous amène à aborder les deux aspects de l'évaluation du travail réalisé durant la formation doctorale : l'évaluation synchronique et l'évaluation rétrospective.

9.2. L'évaluation synchronique du doctorant

Il est évident que pour accéder à une formation doctorale, le candidat doit passer par un processus d'évaluation. Toutefois, une fois le poste ou la chaise pédagogique doctorale obtenue, l'évaluation varie selon le système d'enseignement supérieur. Dans certains systèmes, comme celui de l'Algérie, l'évaluation initiale se fait par un concours écrit. Le doctorant poursuit sa formation en cherchant à satisfaire les exigences du carnet de doctorant, ou à les dépasser. Dans les deux cas, il n'existe pas de processus d'évaluation permettant de distinguer ces approches. Dans le concept traditionnel de la formation, tout est secondaire par rapport à l'élément fondamental qu'est la thèse. C'est pourquoi l'évaluation de la thèse après la présentation orale comprend des degrés tels que « Honorable » ou « Très honorable », ce qui n'existe pas dans l'évaluation des travaux scientifiques.

Une évaluation synchronique renvoie à une évaluation qui dépasse les normes de l'exigence basique et qui prend en considération toute production scientifique réalisée par le doctorant. Il est possible d'ajouter une évaluation socio-académique examinant les relations établies par le doctorant à travers des réseaux spécialisés tels que ResearchGate, Google Scholar, Academia, Social Science Research Network, Mendeley, etc. Ce type d'évaluation peut également refléter la qualité de la formation dispensée par l'institution ainsi que celle de l'encadrement.

9.3. L'évaluation rétrospective du doctorant

L'évaluation rétrospective a lieu après l'obtention du diplôme de doctorat, généralement lors de l'examen des dossiers pour un emploi. Elle examine la production et les travaux scientifiques du candidat pour évaluer sa maîtrise du domaine. Ce processus d'évaluation, crédible et rigoureux, reflète le niveau du docteur mais pas nécessairement pendant l'intervalle de la formation doctorale. En effet, le diplômé peut réaliser toutes les activités scientifiques postérieurement à la formation, rendant cette évaluation indicative du chercheur mais pas forcément liée à la formation doctorale. L'évaluation rétrospective ne peut donc pas être considérée comme un indicateur fiable et significatif de la qualité de l'encadrement ou de l'institution formatrice.

Conclusion

Le processus d'évaluation joue un rôle crucial dans l'amélioration de la formation doctorale en fournissant un cadre structuré pour l'examen et l'amélioration continue des programmes. Il permet d'identifier les forces et les faiblesses d'un programme, d'assurer que les objectifs sont

atteints et que les compétences requises sont développées.

Ce processus d'évaluation dans l'enseignement supérieur algérien, nécessite une révision pour mieux s'aligner avec les standards qualitatifs de la formation doctorale et de la production scientifique. Actuellement, l'évaluation initiale, gérée par le ministère, se concentre sur des critères généralistes, omettant souvent l'engagement et les compétences spécifiques des candidats. Après cette phase, l'évaluation devient plus personnalisée, mais manque d'approches couramment adoptées dans les universités internationales, comme l'évaluation des propositions de recherche et l'appréciation des compétences académiques. Le rôle des enseignants universitaires et des comités scientifiques est souvent sous-valorisé, malgré leur importance cruciale.

Pour améliorer ce système, il est suggéré de réviser les réglementations, de renforcer le rôle des enseignants et des comités dans l'évaluation, d'adopter une évaluation holistique, de soutenir les étudiants prometteurs dès leur premier cycle et de mettre en œuvre un système d'évaluation qui valorise à la fois l'institution et l'encadrement. L'objectif est de transformer l'évaluation doctorale en une démarche intégrale pour la qualité et l'intégrité de la recherche universitaire.

Références bibliographiques

1. ARDOUIN, T. (2013). *Ingénierie de formation* (4e éd.). Dunod.
2. Bendahmane, Y. (2022). Mini-guide pour l'écriture de recherche. *Langues & Cultures*, 3(2), 09- 31.
3. Biggs, J. (2003). Teaching for quality learning: The journey from the objectives paradigm to the student learning paradigm. *Higher Education*, 46(4), 477-489., 477-489.
4. Biggs, J. (2009). *Teaching for quality learning at university: What the student does*. Society for Research into Higher Education & Open University Press.
5. Brown, G. T. (2004). *Assessment for learning. Learning and Teaching in Higher Education: Gulf Perspectives*. Emerald Publishing, 23-36.
6. Cohen, L., Manion, L., & Morrison, K. (2013). *Research methods in education*. Routledge.
7. Constantinou, G. (2023). L'évaluation pédagogique des apprenants de français langue étrangère. *Langues & Cultures*, 4(1), 193- 212.
8. Creswell, J. W. (2014). *Research design: Qualitative, quantitative, and mixed methods approaches*. SAGE Publications.
9. Gardner, S. K. (2010). Admission criteria as predictors of doctoral student success. *Research in Higher Education*.
10. Golde, C. M. (2016). Preparing stewards of the disciPh.D. Completion and attrition: Policies and practices to promote student success (pp. 61-74). Stylus Publishing. Stylus Publishing.
11. Grant, C., & Osanloo, A. (2014). Understanding, selecting, and integrating a theoretical framework in dissertation research: Creating the blueprint for your "house". *Administrative Issues Journal: Connecting Education, Practice, and Research*, 4(2), 12-26.
12. Gulikers, J. T. (2004). A five-dimensional framework for authentic assessment. *Educational Technology Research and Development*, 67-86.

13. Guskey, T. R. (2003). How classroom assessments improve learning. *Educational Leadership*, 6-11.
14. Halse, C., Malfroy, J., & Malfroy, T. (2011). The holistic doctorate: Nurturing personal, professional and research identities. *Higher Education Research & Development*, 30(3), 283-294.
15. Hattie, J. &. (2007). The power of feedback. *Review of Educational Research*. *Review of Educational Research*, 81-112.
16. Idri, N., Aliouchouche, F., & Mehdi, R. (2024). Adopting Cognitive Academic Language Learning Approach (CALLA) to Develop Algerian Doctoral Students' Academic Writing Achievement. *Langues & Cultures*, 5(1), 298- 318.
17. Mullins, G. (2016). The doctoral experience: Student voices. Dans G. Mullins, Ph.D. *Completion and attrition: Policies and practices to promote student success* (pp. 25-37). Stylus Publishing.
18. Nitko, A. J. (2011). *Educational assessment of students*. Pearson.
19. Phillips, E. M. (2010). Phillips, E. M., & Pugh, D. S. Berkshire: Open University Press.
20. RAHMANI, K., & FETITA, B. K.-E. (2023). Le e-learning et la qualité de la formation doctorale : Cas de l'université algérienne. *Akofena*, 03(08). <https://doi.org/10.48734/akofena.n008v3.15.2023>
21. Ridley, D. (2012). *The literature review: A step-by-step guide for students*. SAGE Publications.
22. Wellington, J., Bathmaker, A., & Hunt, C. (2010). *Succeeding with your doctorate*. SAGE Publications.

Biographies des auteurs

Khalil RAHMANI est doctorant en sciences du langage au sein du laboratoire Le FEU de l'Université de Ouargla. Ses recherches se concentrent sur le discours scientifique, la production scientifique, la communauté académique, l'épistémologie et les publications scientifiques.

Belkacem Kamel-eddine FETITA est Maître de Conférences HDR en sciences du langage à l'Université de Ouargla, où il enseigne depuis plusieurs années. Ses travaux de recherche portent sur l'analyse du discours, la linguistique historique et les études de la composition. Il est l'auteur de plusieurs publications académiques.